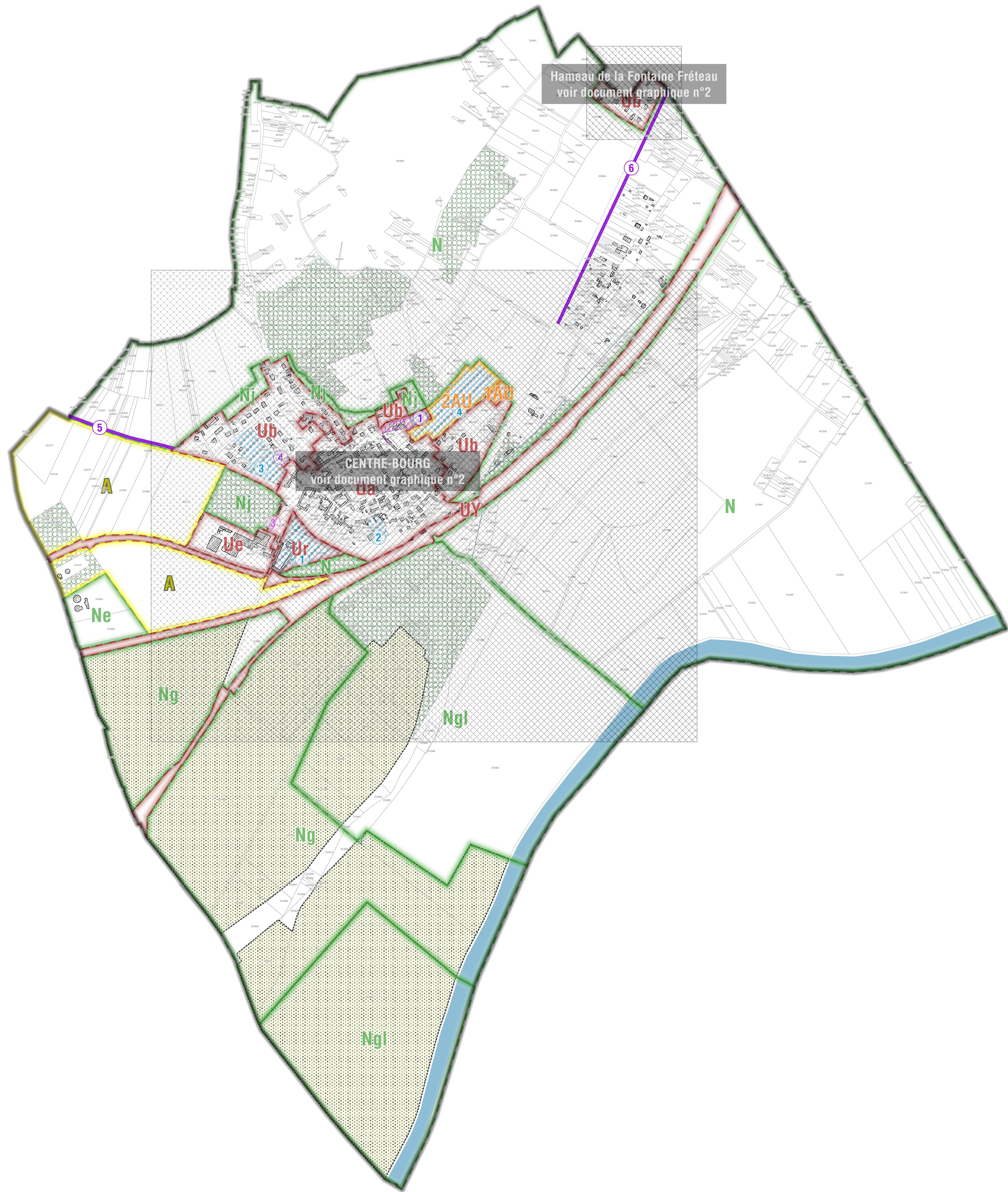




Département de l'Oise



PLU

Plan Local d'Urbanisme de Rivecourt

Territoire communal

REGLEMENT

Document graphique n° 1

Modification simplifiée n°1, approuvée le 16 décembre 2025

Prescrit le : 12 novembre 2010

Arrêté le : 22 septembre 2016

Mis à l'enquête publique le : 4 octobre 2017

Approuvé le : 15 mars 2018



0 100 200 300 400 m



Sources : SQUAD - 18 janvier 2018, Commune de Rivecourt, Cadastre, SAFEGE, QGIS, Data Gouv, CORP 2017.

VOCATION DES ZONES ET SECTEURS

Zone urbaine :

Ua : zone urbaine constituant le centre traditionnel de la commune

Ub : zone urbaine périphérique

Ue : zone économique

Ur : zone destinée à recevoir de la rénovation urbaine

UY : zone destinée au réseau ferroviaire

Zone à urbaniser :

1AU : zone à urbaniser à court terme

2AU : zone à urbaniser à long terme

Zone agricole :

A : zone agricole

Zone naturelle :

N : zone naturelle

Ne : zone naturelle spécifique, destinée à recevoir la station d'épuration

Ng : zone naturelle spécifique, destinée à recevoir l'exploitation de gravière

Ngl : zone naturelle spécifique, concernée par un PPRI, correspondant à recevoir des équipements publics de sport de plein air et leurs constructions d'accompagnement

Nj : zone naturelle spécifique, correspondant aux jardins privés situés en limite urbaine

PRESCRIPTIONS URBANISTIQUES

Dispositions relatives à des intentions opérationnelles

Secteur protégé en raison de la richesse du sol et du sous-sol (R.151-34 2°)

Emplacement réservé aux voies et ouvrages publics, aux installations d'intérêt général et aux espaces verts (L151-41 1° à 3°)

Emplacement réservé aux voies et ouvrages publics, aux installations d'intérêt général et aux espaces verts (linéaire)

N°	Destination	Surf. m²	Bénéficiaire	Réf. cadastre
ER 1	agrandissement du cimetière et création d'un parking	1500	Commune de Rivecourt	28 039
ER 4	création d'une voie piétonne	50	Commune de Rivecourt	2A 126
ER 5	création d'une voie douce	394	Commune de Rivecourt	
ER 6	création d'une voie douce	211	Commune de Rivecourt	

Orientations d'aménagement et de programmation (L151-6 et L151-7)

N°	Rue ou lieu-dit	Surf. m²
1	La rue du Château	14511
3	Les Clos Gourlette	9755
4	Le Figuier	24832
2	rue de la République	2540

Dispositions relatives aux protections et mises en valeur du patrimoine

Espace boisé classé au titre de l'article L113-1 du Code de l'urbanisme

Elément patrimonial bâti (L151-19)

N°	Elément bâti	Réf. cadastre
1	église et son cimetière	B 687/702
3	château	A 371
2	ancien presbytère	B 683

REFERENTIEL CADASTRAL

Bâti dur

Bâti léger

Limite cadastrale

Limite communale

REGLEMENT

Modification simplifiée n°1 approuvée le 16 décembre 2025

Approuvé le : 15 mars 2018



Sources : SIGOul' - 18 janvier 2018, Commune de Rivecourt, GeoCompiegnois, SIFEE, OperData Datagouv/CCRP2017.

Zone urbaine :

 UY : zone destinée au réseau ferroviaire

Zone agricole :

Zone naturelle :

Nj : zone naturelle spécifique, correspondant aux

Dispositions relatives à des intentions opérationnelles

Emplacement réservé aux voies et ouvrages publics.

Orientations d'aménagement et de programmation (L151-6 et L151-7)

Dispositions relatives aux protections et mises en valeur du patrimoine

 Élément patrimonial bâti (L151-19)

REFERENTIEL CADASTRAL

 Bâti léger

☐ Limite cadastrale

 Limite communale